

Vendredi 15 avril 2016 - N°1

À LA UNE

Lancement de votre newsletter « L'actualité de la simplification »

Dans le cadre du « choc de simplification » lancé par le Président de la République, le SGMAP coordonne le programme et accompagne les ministères et partenaires institutionnels dans leur démarche de simplification à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités territoriales. « *La simplification, c'est de l'activité et de l'emploi pour notre pays* », déclare Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification, souhaitant ainsi alléger la charge administrative qui pèse sur les administrés. Une fois par mois, suivez les dernières mesures de simplification mises en œuvre, les événements programmés ainsi que des ressources (photos, vidéos et autres supports) sur les mesures les plus marquantes.

► [Voir la vidéo de Jean-Vincent Placé à la fin de cette newsletter](#)

Les ateliers : véritable lieu d'échange et de dialogue entre entreprises et administrations

Des chefs d'entreprise, des représentants d'organisations professionnelles et des experts de l'État travaillent main dans la main pour faire émerger des propositions concrètes pour faciliter la vie des entreprises. Une démarche collaborative pilotée par le SGMAP pour le compte du Conseil de la simplification pour les entreprises.



► **En savoir plus :** [Simplification pour les entreprises : au cœur d'un atelier participatif](#)

Vitiplantation, les demandes d'autorisation de plantations maintenant en ligne

Les demandes d'autorisation de plantations de vignes se font désormais en ligne via le service Vitiplantation. Les viticulteurs tracent les contours de leur parcelle et automatiquement le système récupère des données sur la superficie, les appellations... L'usage de la cartographie a facilité l'appropriation de cette démarche dématérialisée, mise en place dans le cadre du choc de simplification. Vitiplantation, a été présenté mardi 1^{er} mars au Salon international de l'Agriculture.



► **En savoir plus :** [Avec Vitiplantation, cartographie et simplification administrative vont de pair](#)
► [Lire le communiqué de presse](#)

Séminaire du Conseil de la simplification pour les entreprises

Le Conseil de la simplification pour les entreprises a organisé, jeudi 17 mars, un séminaire pour définir la feuille de route et les objectifs des mois à venir. Les co-présidents Françoise Holder et Laurent Grandguillaume ont indiqué poursuivre le travail du Conseil selon deux axes : le suivi de la mise en œuvre des mesures existantes et la préparation de nouvelles mesures.



- ▶ **En savoir plus** : *Conseil de la simplification, entrepreneurs et administrations réunis lors d'un séminaire*



LES DERNIÈRES MESURES MISES EN OEUVRE



IMPORT/EXPORT Les exigences douanières des médicaments en transit dans l'Union européenne sont allégées

Pour transiter des médicaments sur le territoire, les entreprises ou organismes exploitant devaient demander une autorisation à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Cette obligation d'autorisation d'importation est supprimée. Cette mesure ouvre plus largement la France aux opérations d'import/export dans le secteur pharmaceutique et permet de mieux exploiter le positionnement géographique du pays.

- ▶ **En savoir plus**

PUBLICITÉ LÉGALE PPLE, le site officiel d'accès aux publicités et aux informations légales des entreprises, est ouvert

Le portail de la publicité légale des entreprises est ouvert. Il donne accès à l'ensemble de l'information légale sur les entreprises (création, modification et vie des entreprises) publiée sur les sites d'annonces légales actulegales.fr, bodacc.fr et d'information légale infogreffe.fr. Il assure ainsi une meilleure transparence de la vie économique en France.

- ▶ **Portail de la Publicité Légale des Entreprises**
- ▶ **En savoir plus**

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL Le portail *France International*, point d'entrée unique d'accès aux informations et offres de services pour soutenir les démarches d'internationalisation, est lancé

- ▶ **Portail France international**
- ▶ **Lire le communiqué de presse**

TPE Les entreprises « mises en sommeil », souhaitant arrêter temporairement et totalement leur activité, bénéficient d'obligations comptables allégées

- ▶ **En savoir plus**

- ▶ [Consulter le guide pratique](#)

Particuliers

IMPÔTS Les contribuables déclarant leurs impôts en ligne peuvent recevoir leur avis de situation dès la fin du renseignement de leur déclaration

Les contribuables disposent d'un « avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu » sur Internet immédiatement après avoir rempli leur déclaration en ligne. Auparavant, la communication des avis d'imposition ou de non-imposition n'intervenait qu'à partir de la fin du mois de juillet. En déclarant en ligne, l'usager peut donc bénéficier plus tôt des informations concernant sa situation fiscale, souvent nécessaires à l'accomplissement d'autres démarches.

- ▶ [En savoir plus](#)

SERVICES EN LIGNE Le nouvel espace unifié et personnalisé de [service-public.fr](#) est en ligne

Issu de la fusion de [mon.service-public.fr](#) et [service-public.fr](#), cet espace unique permet la création d'un « parcours utilisateur ». Il répond plus efficacement aux besoins des usagers et favorise un accompagnement suivi et personnalisé tout au long des démarches, de la recherche d'informations à la réalisation de la demande. L'accès à [mon.service-public.fr](#) sera définitivement fermé à partir du 1^{er} juillet 2016.

- ▶ [En savoir plus](#)
- ▶ [Aide et FAQ](#)

PRESTATION DE SOLIDARITÉ Le dispositif de garantie contre les impayés de pension alimentaire est généralisé : le processus et le recours contre les « mauvais payeurs » est facilité

- ▶ [En savoir plus](#)
- ▶ [Lire le dossier de presse](#)

EMPLOI L'inscription en ligne à Pôle emploi est généralisée : le premier entretien est pleinement consacré à la recherche d'emploi et au projet professionnel est généralisée

- ▶ [En savoir plus](#)

RETRAITE La « calculette » Agirc-Arcco, simulateur en ligne des droits à la retraite pour les assurés du régime général, est en ligne

- ▶ [En savoir plus](#)
 - ▶ [Faire la simulation](#)
-



AGENDA

- 14 avril** Conseil de la simplification pour les entreprises
- 20 avril** Atelier « Aménager et construire »
- 21 avril** Atelier de mise en œuvre de la mesure « Faciliter le changement de code NAF »
- 4 mai** Atelier économie sociale et solidaire



VIDÉOS



► [Voir la vidéo](#)

RETROUVEZ TOUTES LES MESURES DE SIMPLIFICATION SUR
simplification.modernisation.gouv.fr

NOUS SUIVRE



Directrice de la publication : Laure de la Bretèche - SGMAP

Rédactrice en chef : Laurence Audras - Communication

Responsable éditorial : Fanny Benquet

Conception graphique : Marion Dos Reis Silva

Contact : communication.sgmap@modernisation.gouv.fr

© Services du Premier ministre

[Cliquez ici](#) pour vous désabonner.